

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE RB 29.05.2024 - Travaux publics et mobilité
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid BEN SALAH
Conseiller communal
Boulevard du Jubilé, 185
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 19/09/2024

Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du Conseil communal du 29/05/2024 relative à l'impact des travaux publics sur la mobilité à Molenbeek, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à l'impact des travaux publics sur la mobilité à Molenbeek, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Des clauses spécifiques aux personnes à mobilité réduite sont prévues dans les cahiers des charges au moment du lancement des marchés publics afin de rendre accessible les espaces publics à tous les citoyens, que ça soit pendant le chantier ou après. Nous imposons des conditions aussi aux impétrants institutionnels (Sibelga, Vivaqua...), lorsqu'ils doivent intervenir sur la voirie afin qu'ils rendent accessibles les trottoirs aux personnes à mobilité réduite pendant leurs travaux.

Avant les travaux, des toutes-boîtes sont distribués aux riverains habitant dans les quartiers concernés. Certains travaux sont également annoncés dans le Molenbeek Info ou sur I like Molenbeek.

Des rampes sont installées aux endroits nécessaires afin qu'aucune bordure n'empêche le passage des personnes à mobilité réduite. Cela est imposé, tant aux firmes qui travaillent directement pour la commune, qu'aux impétrants institutionnels.

Les solutions concrètes pour atténuer les désagréments et maintenir une qualité de vie acceptable sont les suivantes : réduire la durée des travaux, phaser les travaux par tronçon afin de réduire l'impact sur la qualité de vie des riverains, installer une signalisation claire, s'assurer que les déviations mises en place ne nuisent pas à la sécurité des usagers de la voie publique notamment les personnes à mobilité réduite.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

De : BEN SALAH Rachid <rbensalah@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : jeudi 18 avril 2024 15:04

Objet : Interpellation concernant l'impact des travaux publics sur la mobilité à Molenbeek, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite

Madame l'Échevine des Travaux Publics,

Aujourd'hui, je me présente devant vous et devant notre communauté pour aborder une question qui touche profondément la vie quotidienne à Molenbeek : la gestion des travaux publics et leur impact sur nos concitoyens, en particulier ceux à mobilité réduite.

Nous constatons tous les chantiers qui se multiplient, parfois simultanément, dans les rues étroites de notre commune. Ces travaux, bien que nécessaires, transforment par moments Molenbeek en un véritable labyrinthe, compliquant la circulation des piétons, des cyclistes, et des automobilistes. Mais au-delà de ces désagréments temporaires, c'est l'impact sur les personnes à mobilité réduite qui m'interpelle le plus. Pour eux, chaque chantier peut représenter un véritable obstacle à leur autonomie et à leur sécurité.

Alors, je vous pose ces questions cruciales :

- Comment coordonnez-vous ces travaux pour minimiser leur impact, spécialement sur ceux d'entre nous dont la mobilité est réduite ? Y a-t-il une stratégie de communication claire pour informer tous les Molenbeekois des travaux en cours et à venir ?
- Comment assurez-vous l'accessibilité des trottoirs et des passages pendant ces travaux ? Quelles mesures sont prises pour garantir que les personnes à mobilité réduite ne soient pas les grandes oubliées de cette nécessaire modernisation ?
- Face à ces chantiers qui bouleversent leur quotidien, quelles solutions concrètes proposez-vous pour atténuer les désagréments et maintenir une qualité de vie acceptable pour tous ?

Madame l'Échevine, notre objectif commun doit être de veiller à ce que Molenbeek reste une commune où il fait bon vivre, pour tous ses habitants, sans exception. Les travaux publics sont indispensables, mais ils ne doivent pas devenir une source d'exclusion ou d'isolement pour une partie de notre population.

Je vous remercie pour votre écoute et votre engagement envers la communauté de Molenbeek, et je suis impatient d'entendre vos réponses et vos propositions pour adresser ces enjeux.

Cordialement.

Rachid Ben Salah